



Reçu le :
01 Octobre 2007

MÉMOIRE

**Présenté dans le cadre des audiences publiques
de la Commission de consultation sur les
pratiques d'accommodements reliés aux
différences culturelles**

**« POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE EN QUANTITÉ
ET EN QUALITÉ... »**

Préparé par : Jean-Marie Pelletier
Directeur général
La Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains

au nom de : le comité directeur de Forum 2020
Saint-Hyacinthe, le 27 septembre 2007

Préambule : Qu'est-ce que « Forum 2020 »

« Forum 2020 » est une initiative regroupant les intervenants politiques et socio-économiques de la communauté maskoutaine qui, inquiets des tendances démographiques annoncées, ont convenu d'unir leurs efforts pour tracer un Plan d'action visant à contrer les impacts négatifs reliés aux changements démographiques tant sur la vie économique que sociale et communautaire de la région.

Cette initiative prenant la forme d'un exercice de planification stratégique a été lancée par trois organismes promoteurs soient la MRC des Maskoutains, la Ville de Saint-Hyacinthe et la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, avec la collaboration des partenaires suivant : le Cégep de Saint-Hyacinthe, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, le Centre local de développement Les Maskoutains (CLD), le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska ainsi que la Table de concertation jeunesse maskoutaine.

La démarche proposée s'est déroulée comme suit : un portrait de la situation démographique de la MRC a d'abord permis de se saisir de l'évolution observée au cours des dernières années et des perspectives d'ici 2021. Les impacts ont ensuite été identifiés au cours de neuf rencontres de groupe, réunissant des intervenants politiques et sociaux de la MRC (environ 125 personnes) dans plusieurs secteurs et territoires d'activité : production, emploi, éducation, santé, environnement, cohésion sociale, territoires sud et nord de la MRC et la ville de Saint-Hyacinthe. Ces rencontres ont aussi permis d'échanger sur les stratégies possibles visant à contrer le ralentissement démographique.

Le Comité directeur de Forum 2020 a, par la suite, établi en conséquence la stratégie. Trois autres groupes de travail ont ensuite permis d'approfondir cette stratégie. Cela a mené à l'élaboration d'un plan d'action, qui a été présenté et commenté lors des États généraux du 13 juin. Un Rapport final de l'exercice a été édité en septembre.

D'entrée de jeu, nous vous soumettons que « Forum 2020 » propose un accroissement du niveau actuel de l'immigration sur lequel notre comité s'est déjà prononcé auprès de la Commission parlementaire sur l'immigration. La région maskoutaine est déjà identifiée, depuis l'an 2000, comme « zone d'accueil » par le MICC. Alors qu'elle comptait un peu plus de 1 000 personnes issues de l'immigration au recensement de 2001, la région a accueilli une moyenne de 200 personnes au cours des cinq dernières années et nous attendons avec impatience les données issues du dernier recensement pour établir le bilan plus précis.

Nous voyons donc en l'immigration une partie incontournable d'une stratégie efficace pour contrer les problèmes anticipés.

Le but de ce mémoire

En déposant ce mémoire, notre organisation souhaite d'abord faire connaître les intentions d'une communauté issues d'une réflexion menée de façon rigoureuse et visant à assurer le maintien de sa vitalité sociale et économique en prenant action dès maintenant selon les possibilités sous sa juridiction pour faire face aux changements démographiques.

Il n'est pas de nos intentions de commenter directement le sujet des accommodements puisque ces questions ne faisaient pas partie de la démarche menée par « Forum 2020 ». Toutefois, nous entendons vous soumettre certains éléments qui doivent être pris en compte lorsque nous établissons une stratégie visant à intégrer une population immigrante.

Nous sommes conscients du fait que les cohabitations culturelles peuvent parfois poser problème s'il n'y a pas un minimum de « préparation du terrain » tant auprès de la clientèle immigrante que de la population d'accueil. C'est donc sur cette base que nous souhaitons vous faire part de notre vision de cette « préparation » visant ainsi une intégration harmonieuse.

Agissons dès le départ

Raisonnement peut-être simpliste, mais si nous attendons l'arrivée des personnes immigrantes en terre d'accueil, nous venons de se mettre nous-mêmes dans le pétrin. Avant même d'adopter une stratégie visant un apport des communautés culturelles, il faut se poser certaines questions :

- Est-ce que le tissu social de la communauté d'accueil se prête à une telle stratégie?
- Est-ce qu'une structure d'accueil est déjà en place pour favoriser cette intégration?
La région maskoutaine a été « initiée » un peu à l'improviste à l'arrivée de personnes immigrantes au début des années 90 avec l'intervention d'aide du gouvernement canadien pour les Kosovars.
Malgré certaines difficultés, cette situation aura permis la mise en place d'un organisme, la Maison de la famille, qui a veillé à l'accueil de cette communauté. Elle aura développé un certain réseau d'aide que ce soit en santé, en éducation, en francisation, etc, réseau qui n'a cessé de se raffermir depuis ce temps.
- En cas de recours plus massif à l'immigration, est-ce que cette structure d'accueil a le soutien adéquat et peut compter sur des moyens accrus pour les activités et les programmes d'intégration?
- Est-ce que les intervenants de cette structure d'accueil sont laissés à eux-mêmes ou s'il existe un leadership apparent et un bon lien de coordination?

À l'autre bout du spectre, lorsque des actions de promotion sont initiées en milieu étranger pour attirer une clientèle d'immigrants, d'autres questions surgissent également :

- Est-ce que l'adéquation entre le type de main-d'œuvre immigrante et les besoins réels de l'économie locale est bien expliquée?

La région maskoutaine peut être « vendue » comme une région basée sur une vocation agroalimentaire solide et prometteuse... ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'il y a place pour l'arrivée de 12 agronomes d'un coup, si compétents soient-ils!

- Est-ce que les exigences en matière de reconnaissance des acquis et des compétences de métiers et de professions sont bien expliquées et validées?
- Est-ce que les us et coutumes, la culture, les fondements et les habitudes de vie, les exigences de la terre d'accueil non seulement comme pays mais aussi comme région ou milieu local, etc. sont aussi bien expliquées?
- Est-ce que les exigences reliés à l'aspect linguistique sont bien expliquées et validées auprès des populations n'ayant pas la connaissance des deux langues principales?

Voilà donc, dans un sens comme dans l'autre, certaines bases élémentaires à bien établir avant d'aborder le recours à l'immigration dans une communauté donnée.

Cinq éléments primordiaux...

En réponse aux nombreuses questions soulevées, il nous est apparu cinq éléments qui doivent s'inscrire dans un processus de recours à l'immigration :

1. La promotion à l'étranger ou dans d'autres régions auprès de la clientèle immigrante :

Actuellement, le Gouvernement du Québec est responsable de présélectionner les immigrants.

Devant un recours plus massif à l'immigration et face à la concurrence qui peut exister avec d'autres pays, il nous apparaît que le gouvernement devrait faciliter la diffusion d'informations les plus adéquates possibles sur les régions d'accueil. Ce peut être par des liens Internet, brochures, dépliants, vidéos, etc...

- Déterminer au préalable avec les territoires d'accueil la ou les clientèles cibles pour l'immigration économique
- Faire connaître et mettre à jour les outils de promotion en fonction des besoins des clientèles ciblées : région d'accueil, logement, emploi, services de santé et d'éducation, occasions d'affaires, etc.
- Traduire les outils dans la langue appropriée
- Mettre en place un plan de recrutement à l'étranger selon la région d'accueil

2. La sensibilisation de la population :

- Établir un portrait et une compréhension des résistances
- Élaborer un plan de communication pour sensibiliser la population d'une région donnée à la problématique du ralentissement démographique et à l'apport des immigrants pour la communauté :
- Diffusion d'information dans la communauté : dépliants, articles de journaux
- Organisation d'activités, festivals de quartier, festivals des communautés culturelles, conférences interculturelles

- Association au milieu scolaire pour la sensibilisation des jeunes à l'importance de l'inclusion des immigrants
L'école, évidemment dans ses activités de francisation auprès de sa clientèle directe, mais aussi dans ses relations avec les parents, a un rôle déterminant à jouer. L'éducation est du domaine de compétences du Québec et c'est là qu'il faut intervenir : dans le système d'éducation.
- Cibler les efforts de sensibilisation aux endroits où les résistances à l'immigration sont les plus importantes
- Envisager la mise en place d'un Carrefour interculturel (lieu physique de rencontre)

3. La sensibilisation des entreprises :

Même s'il existe déjà, un peu partout, des activités visant la sensibilisation des entreprises, il serait souhaitable que le processus soit formalisé et renforcé, l'emploi pouvant être un lieu privilégié d'intégration bien faite :

- Diffuser de l'information aux entreprises (dépliants, témoignages)
- Organiser des conférences et forums
- Organiser des jumelages entreprises / immigrants, pour des stages ou des projets spécifiques
- Encourager le mentorat et le parrainage
- Proposer l'extension du programme PRIIME (programme d'intégration des immigrants et membres des minorités visibles en emploi) pour les PME (250 employés et moins) aux autres entreprises (soutien salarial, support à la formation pointue), en partenariat avec Emploi-Québec
- Former les gestionnaires, les contremaîtres, les supérieurs immédiats et les syndicats.

4. La sensibilisation des associations et des ordres professionnels :

Maintes fois pointées, les obstacles à la reconnaissance des acquis et des compétences constituent une barrière importante à l'augmentation du nombre d'immigrants à accueillir et à l'intégration harmonieuse d'un bon nombre. Un assouplissement des critères d'admission dans les programmes pour tous les immigrants, incluant les non démunis, est donc des plus souhaitables.

Les actions entreprises en termes de pression auprès des ordres et autres associations doivent se poursuivre particulièrement dans les secteurs technique et professionnel et de nouvelles initiatives doivent être élaborées pour :

- Favoriser la réduction des barrières à la reconnaissance des acquis, en partenariat avec les associations professionnelles, les institutions d'enseignement, les Chambres de commerce et d'industrie, les associations d'entreprises par des rencontres de sensibilisation
- Explorer les possibilités de développer la formation en emploi
- Encourager la création de programmes de mentorat pour la mise à niveau des connaissances.

5. L'accueil et l'intégration :

Les immigrants bénéficient ou peuvent bénéficier des programmes PANA (Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants) et PRI (Programme régional d'intégration) du MICC. Les programmes impliquent la participation de plusieurs intervenants : La Maison de la famille et le Club de recherche d'emploi pour l'accueil et l'établissement, le MICC pour l'accompagnement et l'employabilité et Emploi-Québec pour le service d'aide à l'emploi. Le programme d'accueil ne dure que quelques mois et le programme d'accompagnement peut s'étendre sur 5 ans.

Les pistes d'actions présentées ci-dessous pourraient permettre de bonifier le programme d'accompagnement en place. Les succès seront tributaires des synergies créées par les activités de sensibilisation de la population et des entreprises et l'abolition des barrières à la reconnaissance des acquis.

- Offrir à tous les immigrants une formation systématique d'accueil, en partenariat avec l'ensemble des intervenants touchés par l'immigration, notamment sur :
 - La vie au Québec (pour ceux qui viennent directement de l'étranger)
 - La vie dans la communauté d'accueil
 - Les services offerts
 - Le fonctionnement des entreprises
- Étendre à l'ensemble des immigrants les services de recherche d'emploi, de logement et de logistique de la vie quotidienne, en partenariat avec des organismes comme la Maison de la famille, le Club de recherche d'emploi, les organismes communautaires et les propriétaires de logement
- Favoriser la diffusion de l'information aux immigrants sur le processus existant et les démarches à suivre pour la reconnaissance des acquis et des compétences
- Encourager la participation des immigrants aux organismes communautaires pour favoriser leur intégration et encourager ces derniers (les organismes) à accueillir des immigrants
En partenariat avec des organismes comme les Chambres de commerce et d'industrie et les CLD, mettre sur pied des activités de réseautage pour les immigrants entrepreneurs
- Au plan de la francisation :
La langue est le véhicule de la culture et une intégration culturelle réussie est grandement favorisée pour une meilleure intégration.
Les programmes actuels du ministère prévoient trois sessions de onze semaines. Il semble toutefois qu'une partie des immigrants n'acquiert pas les compétences suffisantes en français pour être à l'aise dans les processus d'entrevue menant à l'embauche.
Sensibiliser le MICC à l'élargissement des programmes de francisation et à la création de programmes adaptés, de durée variable selon les besoins et les objectifs professionnels, en partenariat avec la Maison de la famille, les institutions d'enseignement et Emploi-Québec.

- Au plan de la formation

Les programmes de formation sont souvent trop longs et inadaptés aux besoins de mise à niveau des compétences des immigrants économiques. Sensibiliser les institutions d'enseignement et les entreprises à la création de programmes de formation de pointe, de courte durée, ciblés et adaptés, pour harmoniser la formation acquise à l'étranger avec les exigences du Québec et pour combler les besoins émergents des entreprises non couverts par les programmes de formation traditionnels.

Conclusion :

Tel que mentionné en début de ce mémoire, la région maskoutaine accueille actuellement entre 200 et 250 personnes issues de l'immigration internationale et nous pouvons constater que les infrastructures et les ressources en place suffisent pour bien accueillir ce nombre. Selon l'objectif proposé par « Forum 2020 » de tripler ce nombre, l'accueil de 600 personnes est envisageable mais pas sur un horizon de très court terme. Il implique de faire de la région une véritable terre d'accueil.

La volonté politique est présente, les infrastructures sont suffisantes, reste à améliorer la coordination inter-institution et la concertation entre les différents intervenants. À cette fin, « Forum 2020 » se propose de créer un poste de *commissaire à l'immigration*. Bien sûr, le financement des initiatives constitue également un défi : si les administrations locales sont prêtes à faire leur bout de chemin, la région devra aussi compter sur des moyens adéquats pour mettre en œuvre son Plan d'action.

Nous sommes conscients que l'intégration des immigrants pose également des défis d'ordre socioculturels. Si les québécois dans leur ensemble sont relativement ouverts aux différences culturelles, il n'en demeure pas moins que certaines réserves ou réactions commencent à s'exprimer et à se manifester.

D'autre part, les personnes immigrantes sont souvent au cœur de l'émergence de «réseaux». Il faut s'assurer toutefois que ces «réseaux» soient suffisamment ouverts pour ne pas devenir des ghettos. La tendance première des immigrants est de se rassembler, rappelons-le. Il s'agit d'un réflexe normal. Il est de notre responsabilité de mettre de l'avant des mesures d'intégration interculturelles pour éviter la marginalisation des personnes immigrantes. La constitution et la croissance de réseaux, à partir des relations qu'entretiennent les personnes immigrantes avec leur pays d'origine représentent aussi une richesse à exploiter.

L'intégration de personnes immigrantes à travers le bénévolat dans les organismes à caractère social et communautaire est une piste intéressante. À cet égard, la participation des immigrants à la vie scolaire de leurs enfants est une porte à privilégier. Il faut soutenir en ce sens les initiatives des commissions scolaires.

Les apports culturels des populations immigrantes constituent une richesse reconnue. De nombreux exemples démontrent hors de tout doute la capacité des québécois à apprécier les apports culturels venant d'ailleurs. Les arts visuels, la musique, le cinéma, la restauration sont tous des domaines où les influences internationales sont notoires.

Il est par contre intéressant de noter que les seuls points de friction vraiment significatifs quant à l'intégration des cultures «étrangères» proviennent d'accommodements dont l'origine est reliée aux pratiques religieuses. Il y a là une sensibilité évidente de la population québécoise qui s'est engagée dans une voie de laïcisation qui ne semble pas compatible avec l'expression religieuse de certains groupes. Il est à espérer que les travaux de votre Commission débouchent sur des pistes permettant d'entrevoir une baisse de pression dans ce domaine qui peut devenir la pierre d'achoppement de l'intégration des immigrants.

La capacité d'intervention du Québec en matière d'immigration est suffisamment grande pour que nous puissions espérer une immigration réussie tant en termes de quantité que de qualité.

Par ses orientations tracées dans le Plan d'action de « Forum 2020 », la région maskoutaine démontre qu'elle souhaite établir une relation « gagnant-gagnant » avec les communautés culturelles d'ici ou d'ailleurs.



COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

La démarche de Forum 2020 est sous la responsabilité d'un comité directeur formé d'un représentant de chacun des organismes promoteurs:

- ↙ La municipalité régionale de comté des Maskoutains
Madame Francine Morin, préfet de la MRC
- ↙ La Ville de Saint-Hyacinthe
Monsieur Claude Bernier, maire de la Ville de St-Hyacinthe
- ↙ La Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains
Monsieur Robert Héroux, président

D'un représentant de chacun des organismes collaborateurs:

- ↙ La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Monsieur Yvan Gauthier, directeur général
- ↙ Le Centre de Santé et Services Sociaux Richelieu-Yamaska
Monsieur Jean Lemonde, président
- ↙ Le Centre Local de Développement Les Maskoutains
Monsieur Mario De Tilly, directeur général
- ↙ Le Cégep de Saint-Hyacinthe
Monsieur Roger Sylvestre, directeur général
- ↙ La table de concertation jeunesse maskoutaine
Madame Claudie Munger, présidente

Une équipe de coordination assure le suivi:

- ↙ Gabriel Michaud, directeur général
La Municipalité Régionale de Comté Des Maskoutains
- ↙ Jean-Marie Pelletier, directeur général
Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains
- ↙ Alain Rivard, directeur général
Ville de Saint-Hyacinthe
- ↙ René St-Germain
Chargé de projet